

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° LE_0912808202_00_M_W-UR

1 – Code d'identification unique du produit type :

Cheville W-UR

1a – Valable pour l'ensemble des références Würth suivantes :

09128082* ; 09128083* ; 09128084* ; 09128085* ; 09128086* ; 09128087* ; 09128088* ;
09128089* ; 09128104* ; 09128105* ; 09128106* ; 09128107*

2 – Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir ETA-08/0190 – annexe 3 et 4.

Numéro de lot : voir l'emballage du produit

3 – Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Type générique :	Cheville plastique à expansion par vissage d'une vis spécifique
Utilisation dans :	Cheville plastique pour fixation par point multiple pour applications non structurelles, dans le béton et la maçonnerie
Option / catégorie :	a, b, c, d
Sollicitation :	Statique, quasi-statistique.
Matériau :	<p><u>Acier zingué :</u></p> <p>Pour ambiance intérieure sèche.</p> <p>Pour ambiance extérieure (avec la vis adaptée), lorsque la zone de la tête de vis est protégée contre l'humidité, empêchant tout risque d'infiltration dans le corps de la cheville.</p> <p>Dimensions : 8, 10</p> <p><u>Acier inoxydable :</u></p> <p>Pour ambiance intérieure et extérieure hors conditions particulièrement agressives</p> <p>Dimensions : 8, 10</p>
Plage de températures (le cas échéant)	<p>Catégorie b : -40°C à +80°C : max +50°C (long terme) et max +80°C (court terme).</p> <p>Catégorie c : -40°C à +50°C : max +30°C (long terme) et max +50°C (court terme)</p>

4 – Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l’article 11, paragraphe 5 :

Adolf Würth GmbH & Co. KG, Reinhold Würth Str. 12-17, D – 74653 KÜNZELSAU

5 – Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l’article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 – Le système ou les systèmes d’évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l’annexe V :

Système 2+

7 - Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8 – Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Le Deutsches Institut für Bautechnik (DiBt) a délivré l’Agrément Technique Européen ETA-08/0190 sur la base de l’ETAG 020. L’organisme notifié 0756-CPD a réalisé l’évaluation de la conformité définie dans l’annexe V en Système 1 et a délivré le certificat de conformité 0672-CPD-0200

9 – Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Méthode de calcul	Performance	Spécification technique harmonisée
		W-UR	
Résistance caractéristique en traction (béton)	ETAG 020, annexe C	ETA-08/190, Annexe 12, 63, 64 et 65	ETAG 020
Résistance caractéristique en traction (maçonnerie)	ETAG 020, annexe C	ETA-08/190, Annexes 14 à 62 et 66	
Entraxe minimal et distance au bord minimale	ETAG 020, annexe C	ETA-08/190, Annexe 13 et annexes 14 à 66	
Déplacement à l’état limite de service	ETAG 020, annexe C	ETA-08/190, Annexe 13	

Lorsque, conformément à l’article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : Non applicable

FR

10 – Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Pierre LEHN

Directeur Marketing



Gilbert HUFFSCHMITT

Directeur Achats

Erstein, 30 juin 2013